

Campus Numérique Montereau SCIC ARL

Au capital variable
5 rue du châtelet - 77130 Montereau Fault Yonne
Immatriculée au RCS de Melun sous le numéro 80963874500012

Rapport de gérance concernant l'exercice clos le 31 Décembre 2022
Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Octobre 2023

Chers Coopérateurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à titre ordinaire, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous précisons que les convocations ainsi que tous les documents et pièces prévues par l'article R. 223-16 du Code de commerce vous ont été adressés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai prescrit par le même article.

1. Intérêt collectif de la SCIC au cours de l'exercice

Au sein d'une véritable stratégie de développement territorial partagé sur la Seine et Marne, le **CNM** développe au travers de son outil pédagogique les objectifs suivants :

- maintenir et développer le tissu économique sur le secteur porteur des télécoms
- renforcer l'accessibilité à l'emploi via des dispositifs éligibles
- former sur des parcours certifiés offrant une qualification ou une certification reconnue sur le secteur d'activités
- mobiliser l'ensemble des acteurs autour de notre démarche formative

Son champ d'actions, « accompagner le développement d'une offre de formation », a non seulement permis de former **plus de 2200 personnes** à ce jour principalement dans le cadre du PFE (AO Région IDF) mais également d'engager de nouvelles orientations pédagogiques permettant d'élargir le spectre des besoins en compétences sur le Télécom. Notre champ d'action s'inscrit avec des acteurs

présents sur le territoire (Initiatives 77, DEFI Montereau, La Région IDF, le Pôle Emploi, les Missions Locales...etc), permettant ainsi l'émergence d'actions autour de l'Emploi et de l'Insertion.

Cette dynamique fait référence à notre modèle économique (Coopérative) qui se doit de développer une synergie autour des associés de la SCIC sur le champ « emploi/formation » en réponse à la montée en puissance du secteur des Télécoms (secteur porteur d'emplois et en tension).

II. Situation et activité de la société depuis la dernière AGO en date du 23 juin 2022

Axe Formation contractualisée :

- Notre centre de formation poursuit son activité formation, notamment à travers l'Appel d'Offre de la Région IDF pour la période 2022- 2026. Ces actions de formation sont en direction des publics cibles tels que les demandeurs d'emploi, ou en reconversion ou issus du Public Prioritaire (RSA - ou Quartier Politique de la Ville) et s'inscrivent dans le cadre du Programme Régional Formation Emploi (PFE).

Les parcours proposés sont certifiants et de déroulent sur des périodes variant de 462 h pour le titre professionnel de « Technicien d'Intervention Télécom » option filaire ou mobile et 420 h pour le titre professionnel « chargé d'Études et Projets Réseaux Télécom » et 595h pour le « Technicien d'Intervention Télécom option Smart City -IOT).

A noter : nous avons eu une latence entre l'attribution du marché en juillet 2022 et l'édition des bons de commandes par le Conseil Régional (fin octobre 2022). Cela a entraîné un décalage dans notre activité formation puisque nous devons publier les offres sur une plateforme Région/Pôle Emploi et lancer le recrutement des apprenant à l'issue. En conséquence, nous avons eu un trimestre de retard avec une activité moindre ! (lancement des parcours à partir de décembre 2022).

Le volume d'heures facturé sur la période 01/01/2023 au 31/08/2023 est de 41203 Heures de formation.

- Partenariat SMV 91 (Service Militaire Volontaire) – Campus Numérique Montereau
Les actions de formation sur le Titre de « Technicien d'Intervention Télécom » se poursuivent sur 2023 notamment sur les parties Mobiles et Smart City.
A ce jour, nous avons contractualisé 9 parcours de 595 Heures.

Ces actions représentent un volume d'heures de formation de 5 355 Heures pour un montant de 74 434.50€

- Formation « Réseaux Mobiles »

Le Campus Numérique poursuit ce parcours depuis 01 janvier 2022. A ce titre, un nouveau parcours titré RNCP de 462 h est à ce jour exploité dans le cadre des parcours Régionaux. Nous sommes à ce jour à la troisième session sur ce champ.

Le volume d'heures contractualisé sur le premier semestre 2023 est de 12 474 heures de formation soit une progression 6678 h par rapport à l'an dernier (2022) !

- *Axe Développement de la Formation Continue*

Le Campus Numérique de Montereau développe son activité en direction des professionnels notamment à travers des parcours courts de formation pour une montée en compétences sur des actions cibles (réflectométrie- sécurité – permis Caces Nacelle – compétences sur le réseau cuivre).

Sur ce champ, nous avons repris un plan de communication à travers notre site internet et des actions spécifiques notamment avec une campagne de communication via la radio OXYGENE et des publications sur les réseaux sociaux (linkedin -facebook ...etc)

- En parallèle de nos actions régionales, nous avons contractualisé avec DSI, une entreprise adaptée qui intervient sur les personnes en situation de handicap, un projet de formation pour 5 personnes représentant un chiffre d'affaires de **51 870 €**.

- **Le total des actions réalisées au 31/08 représente un C.A. de 673 715,01 €uros.**
- **Notre marché contractualisé sur le premier bon de commande de la Région et en cours de réalisation représente un volume de 41 860 heures soit un montant en C.A. 581 854 €uros.**
- **Le montant du C.A. pour les actions Région s'élève donc à 1 255 569 €uros.**

III Les données chiffrées 2022-2023

Suivi des parcours et constats

17 parcours programmés sur la première partie du marché :

- 9 parcours de formation clôturés
- 4 parcours démarrés
- 4 parcours à venir pour la fin d'année 2023

9

parcours de formation clos

93

stagiaires toutes sessions confondues

73,12%

des stagiaires vont jusqu'à la certification

Principaux motifs d'absence :

- Arrêt maladie/ travail
- Grèves / Perturbations dans les transports
- Convocation administrative
- Pb personnels et/ou familiaux (abandon)
- Sans motif (suivi d'une sanction selon notre R.I.)

Principaux motifs d'abandon :

- Grèves / Perturbations dans les transports
- Problèmes financiers
- Problèmes personnels et/ou familiaux (abandon)
- Sans motif déclaré

Saturation des places

9 parcours terminés :

- 4 parcours de Technicien(ne) d'Intervention Télécom option Smart City/IoT
- 2 parcours de Technicien(ne) d'Intervention Télécom option fibre optique
- 2 parcours de Technicien(ne) d'Intervention Télécom option Réseaux Mobiles
- 1 parcours de Chargé(e) d'Etudes et de Projets en Réseaux de Télécommunication

41 203 heures

de formation réalisées

+61%

d'heures réalisées

8

stagiaires en moyenne par groupe

Les constats :

- Attractivité de la filière télécom et notamment les métiers de l'infrastructure numérique
- Le plein emploi (toutes les filières sont en tension)
- Problématiques financières, sanitaires et sociales vs apprenants
- Mobilité

Public par tranche d'âges / Répartition hommes-femmes

L'hétérogénéité est une force !

46,24%

18-25 ans

31,18%

26-35 ans

13,98%

36-45 ans

8,60%

+45 ans

Constats :

- Importance des softskills
- Travail sur les valeurs humaines, professionnelles, positives et innovantes
- Mise en confiance et perspectives (pérennisation)

88,17%

D'hommes

11,82%

De femmes

Taux de réussite aux Titres Professionnels

Les points forts :

- Réseau d'entreprises partenaires impliquées : stage, soutenance, emploi
- Un positionnement rigoureux en amont de la formation
- Une individualisation des parcours
- Une batterie d'outils d'évaluation et de suivi au service de la performance : Tableau De Bord, Fiche entretien
- Un coaching permanent
- Une équipe expérimentée à l'écoute et mobilisée autour des projets de formation
- Une qualité de la formation dans les contenus et ses apports opérationnels

95,24%

de réussite aux Titres

+200

entreprises partenaires

Les principales causes d'échec :

- Manque de travail et/ou préparation à l'examen
- Pression de l'examen
- Précarité sociale et économique
- Fracture numérique

Taux de retour à l'emploi de 3 à 6 mois post-formation

Les besoins du secteur sont conséquents (observatoire du très haut débit mai 2023). On note une demande accrue sur la partie raccordement client

70,76%

de retour à l'emploi ou en attente

26,15%

sans réponse

3,08%

en développement de compétences complémentaires

La mobilité est une condition majeure pour accéder à l'emploi

Localisation des apprenants

Technicien(ne) d'Intervention Télécom option filaire

92,60%

Seine et Marne

3,70%

Autres départements IDF

3,70%

Départements limitrophes

Technicien(ne) d'Intervention Télécom option Réseaux Mobiles

76,48%

Seine et Marne

17,65%

Autres départements IDF

5,87%

Départements limitrophes

Technicien(ne) d'Intervention Télécom option Smart City/IoT

78,95%

Seine et Marne

15,79%

Autres départements IDF

5,26%

Départements limitrophes

Chargé(e) d'Etudes et de Projets en Réseaux de Télécommunication

54,55%

Seine et Marne

9,09%

Autres départements IDF

36,36%

Départements limitrophes

- **23,66% des stagiaires sont issus du territoire de la CCPM**
- Demande constante hors du département (77)
- Bonne connaissance des prescripteurs sur la partie déploiement - infrastructure

Constats majeurs

- Formation évolutive répondant aux carences observées :
 - Respect des règles d'ingénierie,
 - Respect des règles de la sécurité,
 - Compétences techniques,
 - Softskills
- Formation qualifiante garantissant un niveau de compétences nécessaire selon les missions à réaliser
- Des difficultés de recrutement malgré des parcours de formation qui répondent aux exigences terrain

IV Les perspectives Formation à l'horizon du second semestre 2024

- Dans le cadre de l'Appel d'Offre de la Région, Le CNM poursuit ses actions de formations validées selon le bon de commande qui sera édité en novembre 2023 pour le premier semestre.:

N° du lot	Type de formations	Nombre de personnes à former	Nombre de sessions programmées	Total Volume horaires	Coût de l'heure de formation facturé	Total chiffre d'affaires
27	SC/IOT	70	5	41 650 h	13.9 €	578 935 €
29	TIT Filiaire	28	2	12 936 h	13.9 €	179 810 €
29	TIT Réseaux Mobiles	12	1	5 544 h	13.9 €	77 061 €
29	Chargé d'Etudes	14	1	5 880 h	13.9 €	81 732 €
46	Chargé d'Etudes Entreprise Adaptée	8	1	3 360 h	24,70 h	82 992 €

Le volume total d'heures de formation pour le premier semestre est de 69 370 heures soit un total cumulé des lots en chiffre d'affaires de 1 000 530 €uros sur 6 mois ramené à 800 424 € (-20 % si le taux de saturation des places est à 80%)

- Poursuite des négociations avec SOFRECOM, filiale d'ORANGE, afin de développer des nos parcours sur l' Ecole des Métiers du Numérique (BENIN) pour l'exercice 2024. Estimation du volume financier (partie ingénierie et formation) est de 58 000 €

Le Campus Numérique de Montereau est à ce jour un acteur fort sur la Formation et l'Accompagnement de projets à l'échelon national. Son activité et ses résultats font aujourd'hui référence sur le secteur des Télécoms.

L'ensemble des projets déposés et/ou en étude montre sa réelle volonté de diversifier son périmètre d'intervention comme nous l'avons exprimé lors de notre dernière AGO en décembre dernier.

Au regard des données connues à ce jour, nous avons progressé de 11,59% sur notre CA par rapport à l'an dernier. Cette donnée est d'autant plus significative qu'elle intervient dans un contexte sanitaire et social compliqué.

Pour l'année 2023, nous avons un prévisionnel établi à **1 202 748** €uros soit près de 19% d'augmentation en CA.

- ***Les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et celle à laquelle le présent rapport est établi.***

Ressources Humaines :

L'année 2023 a été marquée par des départs côté formation.

Nous avons eu deux ruptures conventionnelles sur la partie pédagogique. Les motifs liés à ces départs sont d'ordre professionnel avec la volonté de reconversion sur d'autres secteurs d'activités (la communication pour un formateur et le transport pour le second).

Nous avons eu une rupture pour faute grave en avril 2023 pour le troisième formateur (insultes et menaces envers la direction).

Nous avons également mis fin à une période d'essai pour un formateur qui ne respectait pas la réglementation liée à la législation du travail en vigueur.

Nous avons recruté de nouveaux formateurs, un en CDI et deux en prestation. Nous sommes actuellement en veille pour recruter un autre formateur référent afin de développer nos process pédagogiques et assuré des cours également.

En septembre, nous avons accueilli une alternante sur la partie « assistante manager » afin de désengorger le pôle administratif sur les démarches liées au suivi et à la gestion des absences notamment.

Le CNM a été audité sur les process FORMATION par la Région le 26 septembre dernier. L'objectif étant de valider nos procédures et notre implication mais également d'évoquer les difficultés de positionner des stagiaires sur nos parcours (pb de l'attractivité des métiers du télécom) dans le respect des prérogatives déclinées lors de l'attribution de l'AO. Nous avons obtenu un avis très favorable à l'issue de l'audit !

Après la nomination de Pascal GOIN comme Président de la Commission Emploi Formation et RH à l'échelon national, ce dernier a été nommé rapporteur au sein du Conseil Stratégique de Filière sur la partie Emploi- Formation Cette nouvelle nomination permet d'avoir une vision stratégique sur l'ensemble des dossiers du secteur des Télécoms qui, de surcroit, impactera notre politique de développement auprès des donneurs d'ordre sur les sujets Formation. Cette nomination dépend directement du Ministère de l'Economie en Charge du Numérique.

Mise en place d'un plan d'actions (tableau de bord mensuel) pour suivre l'activité économique du Campus Numérique de Montereau avec notre expert-comptable (cabinet ETC)

Nous avons une convocation auprès du greffe de Melun le 18 octobre 2023 pour expliquer les moyens que nous mettons en œuvre afin d'assainir la situation financière du Campus.

- Accompagnement du Département pour une aide opérationnelle autour du développement et de la communication sur nos métiers et besoins.
- Sollicitation auprès de notre député pour appuyer l'ensemble des démarches entreprises auprès des institutionnels.
- Un point stratégique semestriel avec notre commissaire aux comptes pour analyser notre compte de résultats intermédiaire.

L'assemblée générale, prenant acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes au terme de l'exercice clos au 31/12/2022, demande à l'assemblée de se prononcer sur le renouvellement de la société « FIDELIANCE DAUGE » pour une durée de six exercices (2023-2028), expirant après la réunion de l'assemblée générale ordinaire. (Septième résolution).

Etat financier

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Au vu de notre résultat, je suggère aux associés d'affecter à un compte de report à nouveau le résultat négatif de - 66 174 € de l'exercice 2022 soit - 278 232 €.

V. Constatation du montant du capital social

Compte tenu de sa variabilité, il conviendra de constater que le montant du capital s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 71900 euros

La Gérance,



ILE-DE-FRANCE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DOM-TOM

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



EXPERT COOPÉRATIF
PARTENAIRE SOLIDAIRE

DES SCOP ET SCIC

CAMPUS NUMERIQUE

Scic-SARL au capital variable
5 rue du châtelet 77130 Montereau-Fault-Yonne
N° 809 638 745 00012 au RCS de Melun

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Cher.es associé.es,

La convention conclue entre la société et :

- **SYLEC PRYSMIAN** fabricant de Fibre Optique et associé de la SCIC alimente la quasi- totalité de nos besoins en câbles sur l'ensemble de nos parcours dispensés sur notre site.
Cet approvisionnement a fait l'objet d'une convention établie depuis le 01 janvier 2019. Pour l'exercice, nous n'avons pas eu de livraison de câble.
- **La Société LOGIC (Académie des Télécoms)** nous autorise l'utilisation de l'ensemble de ses supports pédagogiques et Titres Professionnels pour toutes les actions commerciales et de développement de notre Centre, occasionnant une répercussion financière positive sur notre CA : 1.3,90€ / h / stagiaire sur des parcours titrés.
- **La CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montereau)** nous loue l'ensemble des locaux pour exercer notre activité au coût du marché en vigueur. Une augmentation annuelle du loyer (9.16%) est à noter représentant un total annuel de 97 298 €.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 223-19 du code de commerce, de statuer sur le présent rapport et sur cette convention.

Fait à Montereau-Fault-Yonne, le 05 octobre 2023

Le gérant,
Jean-Marie ALBOUY